

## J'ai besoin d'aide pour consulter Mon espace santé ?

Je peux :

- demander à mon entourage
- demander à un professionnel qui m'accompagne
- aller dans la structure France Services la plus proche de chez moi
- appeler gratuitement un conseiller de l'Assurance maladie au 34 22 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- scanner le QR Code pour accéder à la rubrique aide



## Mon carnet de santé informatisé



Ce document a été réalisé par :



## Je peux utiliser Mon espace santé sur



mon téléphone portable



mon ordinateur ou ma tablette

## À quoi sert Mon espace santé ?

Je peux indiquer **mes informations de santé**



mes traitements

mes allergies

les personnes à contacter en cas d'urgence

Je peux retrouver **mes documents de santé** déposés par mon médecin traitant ou des spécialistes



mes ordonnances

mes analyses de laboratoire

mes radiographies

Je peux recevoir des rappels pour



mes rendez-vous

mes vaccins

mes examens médicaux

Je peux aussi enregistrer



les **informations médicales**

**de mon enfant**, s'il a moins de 18 ans.

## Quels avantages à utiliser Mon espace santé ?



**gratuit** proposé par l'Assurance maladie



**sécurisé** les informations enregistrées dans Mon espace santé sont protégées



**accessible à tout moment**



**J'autorise l'accès aux professionnels de mon choix** : mon médecin traitant, mon infirmier, mon dentiste, etc.



J'ai un meilleur suivi médical. Je n'ai pas besoin de répéter mon histoire de santé.



Je suis mieux soigné en cas d'urgence.  
Je décide d'utiliser ou non Mon espace santé.

## Comment accéder à Mon espace santé ?



Si j'utilise un téléphone portable, je télécharge l'application Mon espace santé.



Si j'utilise un ordinateur, je vais sur le site [www.monespacesante.fr](http://www.monespacesante.fr)